


Amiens : Ara Europe officialise l'acquisition en Vefa d'une plate-forme logistique XXL

Publié le 13/01/2022 à 16:41  Lecture 2 min



Projet de plate-forme logistique situé dans la ZAC des Bornes du Temps II, à Amiens Saint-Sauveur. © Conception & Réalisation Elcimaï

Comme annoncé par Business Immo le 13 septembre 2021, [InfraRed Capital Partners](#) a acquis, en Vefa et en blanc, un projet de plate-forme logistique XXL situé dans la ZAC des Bornes du Temps II, à Amiens Saint-Sauveur, en bordure de l'autoroute A16. Entre-temps, l'activité européenne de gestion d'investissements immobiliers d'InfraRed Capital Partners a été rachetée par Ara Europe, un investisseur immobilier d'Asie-Pacifique.

Réalisée par le promoteur [Elcimaï](#), cette plate-forme disposera d'une surface totale de 118 403 m². Elle sera composée de 12 cellules de stockage (dont deux Seveso) allant de 1 944 m² à 11 664 m², ainsi qu'un parking PL de 40 places et un parking VL extensible de 400 places. Sur le plan environnemental, la plate-forme sera conçue en vertu du concept d'Enveloppe

Industrielle Durable (EID) d'Elcimaï et certifiée Breeam Very Good.

« Au travers de ce projet, Ara Europe réaffirme ses ambitions de déploiement sur l'ensemble du territoire français tout en validant sa stratégie d'investissement dans les grandes thématiques immobilières de demain », déclare [Quentin Kerrault](#), directeur des investissements d'Ara Europe pour la France et l'Europe du sud.

La livraison est attendue pour fin 2022.

Cette acquisition a été financée par [Cheyne Capital Management](#). « Nous sommes ravis d'accompagner les équipes d'Ara Europe dans cette opération. Cheyne Capital a une forte conviction et une grande expérience dans le secteur de la logistique et nous sommes heureux de ce premier développement logistique en France », affirme [Raphael Smadja](#), responsable France de l'activité immobilière chez Cheyne Capital. Dans le cadre de cette opération, Cheyne Capital a été conseillé par l'étude [Lasaygues](#) et le cabinet d'avocats [Archers](#).

Ara Europe était de son côté conseillé par : la société [Caryatid AM](#), la société [Etyo](#), l'étude notariale [Le Breton Notaires](#), l'équipe fiscale du cabinet [Racine, SJL Jimenez Lunz](#) (en droit luxembourgeois), [Weil, Gotshal & Manges](#) (en droit anglais) et le cabinet d'avocats [Herbert Smith Freehills](#) ([Anne Petitjean](#) et [David Lacaze](#) associés ; [Isabelle Augais](#), of counsel ; [Maël Le Cardinal](#) et [Agnès Druot](#), collaborateurs).

« Nous nous réjouissons de cette première opération réalisée pour le compte des fonds gérés par Ara Europe, sur une classe d'actifs particulièrement dynamique, avec cette première acquisition qui porte sur l'un des plus grands développements logistiques en France », indique [Guillaume Chevallier](#), codirigeant du Groupe Caryatid.